

ENFANCE / JEUNESSE

Euro

ACCUEIL DES ENFANTS AVANT ET APRÈS LA CLASSE

Enfants de Saint-Amand-Montrond

Le matin et le soir

QF < 400	1,10
401 ≤ QF < 587	1,15
QF ≥ 588	1,20

Le midi

QF < 400	0,50
401 ≤ QF < 587	0,55
QF ≥ 588	0,60

Enfants hors de Saint-Amand-Montrond

Le matin et le soir

QF < 400	1,55
401 ≤ QF < 587	1,60
QF ≥ 588	1,65

Le midi

QF < 400	0,70
401 ≤ QF < 587	0,75
QF ≥ 588	0,80

RESTAURATION SCOLAIRE

Enfants de Saint-Amand-Montrond (selon quotient familial)

De 0 Euros à 292 Euros	2,90
De 293 Euros à 360 Euros	3,15
De 361 Euros à 445 Euros	3,80
446 Euros et plus	4,40
Enfants scolarisés en maternelles	2,55
Enfants apportant leur propre repas	1,60

Enfants hors de Saint-Amand-Montrond

Enfants scolarisés en maternelles	3,40
Enfants scolarisés en élémentaire	4,50

Adultes	4,75
---------	------

L'ILE Ô LOISIRS (Mercredis, Petites Vacances, Grandes Vacances) :

Les tarifs ci-dessous incluent l'accueil des enfants de 7h30 à 9h00

ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS (4-11 ans)

En demi-journée (avec possibilité de réservation à la journée)

Enfants de Saint-Amand-Montrond

QF < 400	1,50
401 ≤ QF < 587	1,70
QF ≥ 588	2,00

Enfants hors de Saint-Amand-Montrond

QF < 400	1,70
401 ≤ QF < 587	2,00
QF ≥ 588	2,50

Au trimestre

Enfants de Saint-Amand-Montrond

QF < 400	14,40
401 ≤ QF < 587	16,80
QF ≥ 588	21,60

Enfants hors de Saint-Amand-Montrond

QF < 400	19,20
401 ≤ QF < 587	21,60
QF ≥ 588	30,00

ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES (4-11 ans)

En demi-journée (avec possibilité de réservation à la journée)

Enfants de Saint-Amand-Montrond

QF < 400	3,80
401 ≤ QF < 587	4,30
QF ≥ 588	5,60

Enfants hors de Saint-Amand-Montrond

QF < 400	4,30
401 ≤ QF < 587	5,50
QF ≥ 588	6,00

A la semaine

Enfants de Saint-Amand-Montrond

QF < 400	17,00
401 ≤ QF < 587	20,00
QF ≥ 588	25,50

Enfants hors de Saint-Amand-Montrond

QF < 400	20,00
401 ≤ QF < 587	25,00
QF ≥ 588	28,00

Les repas pris dans le cadre des journées Accueil de Loisirs sont dus en plus du forfait ci-dessus sur la base suivante :

Enfant	4,50
--------	------

SAM ADOS SORTIES (11-17 ans)

Club'Ados

Tarif à la journée :

Enfants de Saint-Amand-Montrond

Sortie + transport sur le Saint-Amandois	6,00
Sortie + transport sur le département	8,40
Sortie + transport hors département	18,00

Enfants hors de Saint-Amand-Montrond

Sortie + transport sur le Saint-Amandois	8,40
Sortie + transport sur le département	10,80
Sortie + transport hors département	21,60

ACCUEIL JEUNES (14 à 17 ans)

Carte d'adhésion annuelle :

Enfants de Saint-Amand-Montrond	20,00
Enfants hors de Saint-Amand-Montrond	25,00

Pass'Vacances, Passeport Vacances - SAM ADOS 11-17 ANS

Enfants de Saint-Amand-Montrond

	par jour
QF < 400	5,20
$401 \leq QF < 587$	5,90
$QF \geq 588$	7,20

Enfants hors de Saint-Amand-Montrond

QF < 400	6,40
$401 \leq QF < 587$	7,10
$QF \geq 588$	8,40

Les repas pris dans le cadre des pass et passeport vacances sont dus en plus du forfait ci-dessus sur la base suivante :

Repas

Enfant	4,50
--------	------

ATELIER CIRQUE

Enfants de Saint-Amand-Montrond

Tarif annuel	72,00
Tarif trimestriel	24,00

Enfants hors de Saint-Amand-Montrond

Tarif annuel	108,00
Tarif trimestriel	36,00

ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL

Enfants de Saint-Amand-Montrond

Par séance et par enfant de 3 mois à 3 ans	3,50
Par année, pour les enfants à partir de 4 ans	78,00

Enfants hors de Saint-Amand-Montrond

Par séance et par enfant de 3 mois à 3 ans	4,80
Par année, pour les enfants à partir de 4 ans	134,00

Ces tarifs s'appliquent pour la rentrée scolaire de septembre.

CRÈCHE MUNICIPALE

Barème selon les revenus des parents en application du taux d'effort fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

La participation financière des familles est déterminée en début d'année par le Conseil municipal en fonction des taux d'effort minima et maxima fixés par la CNAF: ressources prises dans CAF PRO. Les repas et collations sont compris dans le tarif horaire de l'enfant conformément à la PSU-CAF.

Ressources mensuelles plancher : 687,30 € en 2018 0,41 * en 2018

Ressources mensuelles plafond : 4 874,62 € en 2018 2,92 * en 2018

* tarif pour 1 enfant et dégressif après en fonction du nombre d'enfants au foyer ; majoré en fonction des revenus des familles.

Dans l'attente de la publication des tarifs 2019 CNAF, les tarifs 2018 seront encore appliqués au 01/01/2019.

Majoration de 25 % du tarif horaire pour les enfants domiciliés hors de Saint-Amand-Montrond.

Tarif moyen pour les enfants accueillis en urgence,
ou les enfants placés en famille d'accueil du Conseil Départemental 1,95 en 2018

Tarif pour les familles bénéficiant de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) application du taux d'effort immédiatement inférieur à celui prévu initialement

Frais de dossier et de gestion par an et par famille, quelque soit le nombre d'enfants accueillis. 24,00

HALTE-GARDERIE

Barème selon les revenus des parents en application du taux d'effort fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

La participation financière des familles est déterminée en début d'année par le Conseil municipal en fonction des taux d'effort minima et maxima fixés par la CNAF: ressources prises dans CAF PRO , les collations sont comprises dans le tarif horaire de l'enfant conformément à la PSU-CAF.

Ressources mensuelles plancher : 687,30 € en 2018 0,41 * en 2018

Ressources mensuelles plafond : 4 874,62 € en 2018 2,92 * en 2018

* tarif pour 1 enfant et dégressif après en fonction du nombre d'enfants au foyer ; majoré en fonction des revenus des familles.

Dans l'attente de la publication des tarifs 2019 CNAF, les tarifs 2018 seront encore appliqués au 01/01/2019.

Majoration de 25 % du tarif horaire pour les enfants domiciliés hors de Saint-Amand-Montrond.

Tarif moyen pour les enfants accueillis en urgence,
ou les enfants placés en famille d'accueil du Conseil Départemental 0,88 en 2018

Tarif pour les familles bénéficiant de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) application du taux d'effort immédiatement inférieur à celui prévu initialement

MULTI ACCUEIL DOUCE CHAUME

Barème selon les revenus des parents en application du taux d'effort fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

La participation financière des familles est déterminée en début d'année par le Conseil municipal en fonction des taux d'effort minima et maxima fixés par la CNAF: ressources prises dans CAF PRO , les collations sont comprises dans le tarif horaire de l'enfant conformément à la PSU-CAF

Ressources mensuelles plancher : 687,30 € en 2018 0,41 * en 2018

Ressources mensuelles plafond : 4 874,62 € en 2018 2,92 * en 2018

* tarif pour 1 enfant et dégressif après en fonction du nombre d'enfants au foyer ; majoré en fonction des revenus des familles.

Dans l'attente de la publication des tarifs 2019 CNAF, les tarifs 2018 seront encore appliqués au 01/01/2019.

Majoration de 25 % du tarif horaire pour les enfants domiciliés hors de Saint-Amand-Montrond.

Tarif moyen pour les enfants accueillis en urgence,
ou les enfants placés en famille d'accueil du Conseil Départemental 0,88 en 2018

Tarif pour les familles bénéficiant de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) application du taux d'effort immédiatement inférieur à celui prévu initialement

Frais de dossier et de gestion par an et par famille, quelque soit le nombre d'enfants accueillis. 24,00